

Assemblée générale LPCM 2023

En ligne (sur Zoom), jeudi 09 mars 2023 à 17h

Procès-verbal

20 personnes sont présentes en début de réunion.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Rapport moral par Raphaël Baroni
 - 1.1. Activités de l'association en 2022
 - 1.2. Informations sur les Assises CPM 2023, du 12 au 14 octobre à Paris
2. Rapport financier par Anaïs Goudmand
3. Rapport *Belphégor* par Matthieu Letourneux
4. Rapport sur le séminaire de recherche par Aurélie Huz
5. Information concernant un changement de présidence début 2024
6. Mise en discussion de l'identité de la LPCM

1. Rapport moral (Raphaël Baroni)

Raphaël Baroni introduit la réunion en faisant le point sur les activités récentes de l'association et en faisant le sommaire des points qui seront abordés. En particulier, il synthétise l'état d'avancement de l'organisation des Assises CPM 2023 : environ 75 propositions ont été reçues, ce qui est un bon succès ; elles ont été évaluées en *peer review* et la plupart ont été acceptées (les réponses n'ont pas encore été envoyées aux auteurs, mais ce sera fait dans les jours qui viennent). Nous en sommes au point du montage financier du colloque, ce qui demande du travail, mais la situation financière est bonne. Nous recevrons deux *keynote speakers* : Jan Baetens et Marie-Laure- Ryan. Jan Baetens présentera une communication sur le thème de l'archivage et Marie-Laure Ryan sur celui des franchises. Une projection de lanterne magique est aussi prévue et l'événement devrait durer deux jours et demi ou trois jours, selon la manière dont on organise les différents panels. Rappel du lien vers l'appel des Assises : <https://lpcm.hypotheses.org/assises-2023-page-daccueil>.

2. Rapport financier par Anaïs Goudmand

2.1. Situation du compte

- Ce bilan couvre 14 mois (janvier 2022-mars 2023), le précédent bilan datant de janvier 2022. La situation globale montre une hausse de nos avoirs : + 500€ environ entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022. Notre compte est encore largement excédentaire avec plus de 5200€ au 9 mars 2023.
- Nos recettes proviennent des cotisations : 73 membres cotisants en 2022 + 2 laboratoires, 70 membres cotisants en 2021 + un laboratoire, contre 49 membres en 2020 + un laboratoire, 39 en 2019 + 1 laboratoire, 46 en 2018.

Quant aux frais : 2 numéros de *Belphégor* en 2022 + frais de banque

● Situation du compte au 9 mars 2023 : 5267,33€

Solde au 31 décembre 2022 : 4307,39€

2.2. Détails des dépenses et des recettes

● 2022

Recettes : 1762€

- 52 cotisations à 25€ (dont 1 à 22€ + 1 adhésion payée fin 2022 valable pour 2023) : **1297€**
- 21 cotisations « tarif étudiant » à 15€ (dont deux nouvelles adhésions payées fin 2022 valables pour 2023) : **315€**
- 2 cotisations de « personnes morales » à 75 € : **150€**

Nombre d'adhérent·e·s 2022 :

- 73 cotisations individuelles + 2 personnes morales

Dépenses : 1259,16€

- Stylage de deux numéros de *Belphégor* (« La civilisation du magazine » et « Euronoir ») : **1200€**
- Frais bancaires : **59,16€** (4,93 € par mois).

Solde au 31 décembre 2022 : 4307,39€

● Janvier-mars 2023

Recettes : 970€

- 31 cotisations à 25€ : **775€**
- 13 cotisations « tarif étudiant » à 15€ (dont une valable pour 2022) : **195€**

Nombre d'adhérent·e·s 2023 :

- 46 cotisations individuelles

Dépenses : 10,06€

- **Frais bancaires : 10,06€** (5,03 € par mois).

Solde au 9 mars 2023 : 5267,33€

2.3. Informations

- Les cotisations nous permettent de financer le stylage de deux numéros *Belphégor* par an tout en restant bénéficiaires de 500€ sur l'année.
- Quelques dépenses sont prévu·e·s pour le financement de billets de train pour des participant·e·s au séminaire LPCM.
- Les Assises CPM 2023 seront financées à hauteur de 2500€ par la LPCM. Les intervenant·e·s devront s'affilier à la LPCM, ce qui devrait augmenter le nombre de cotisations.

- Les cotisations à 25 euros sont légèrement en baisse, mais il y a une hausse des cotisations de doctorants, ce qui pourrait être effet du séminaire.

⇒ *Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.*

3. Rapport *Belphégor* par Matthieu Letourneux

Le dernier numéro paru est celui consacré à l'Euronoir (dirigé par Jacques Migozzi et Sándor Kálai).

Un numéro est actuellement sous presse (il a pris un peu de retard, mais devrait paraître début avril) : il s'agit de celui consacré à l'anticipation (dirigé par Matthieu Letourneux et Claire Barel-Moisan).

Ensuite viendront les numéros consacrés :

- au rural noir (co-dirigé par Alice Jacquelin et Natacha Levet)
- au thème « littérature et IA » (dirigé par Alexandre Gefen)
- à la presse rock (dirigé par Sixtine Audebert).

Étant donné que deux numéros à peu près paraissent par an, nous avons donc toujours un peu d'avance.

Par ailleurs, l'équipe rédactionnelle s'est étoffée et son fonctionnement a été repensé avec l'arrivée d'Anaïs Goudmand, d'Aurélie Huz, d'Alice Jacquelin, d'Irène Langlet et de Yohan Verillhac. Les séances de travail collectif sont très efficaces.

4. Rapport sur le séminaire de recherche par Aurélie Huz

Le séminaire LPCM « Dans l'atelier des chercheur·se·s en littératures populaires et culture médiatique » a été lancé en 2022 pour une année civile entière. Nous avons ensuite relancé un appel pour compléter les séances jusqu'à la fin de l'automne 2023, dans l'objectif de recaler l'événement sur les années universitaires plutôt que civiles.

Le comité d'organisation s'est agrandi : aux quatre organisatrices de l'année passée (Anaïs Goudmand, Aurélie Huz, Alice Jacquelin et Fanny Barnabé) s'ajoutent maintenant Marion Coste, Sarah Ghelam, Marc Vervel et Matthieu Letourneux.

Pour 2023, nous avons conservé le même thème pour l'appel (celui du partage de méthodologies) et le même fonctionnement en hybride, car il comporte des avantages durables (notamment la possibilité de capter un plus grand public).

Les interventions réalisées ou prévues pour cette année couvrent une bonne diversité de sujets : genre et médias, science-fiction, musique, séries TV, policier, presse communiste, lolcats... Le séminaire est aussi un succès en ce qu'il permet des vraies rencontres scientifiques et amicales.

Les perspectives pour le futur sont de relancer un nouvel appel (calé sur l'année académique) sur un nouveau thème : les membres de l'association sont invité·e·s à faire part de leurs idées pour l'organisation s'ils-elles en ont.

5. Information concernant un changement de présidence début 2024

Raphaël Baroni annonce qu'il n'a pas l'intention de prolonger son mandat, à la fois par manque de disponibilités et par souhait de faire tourner la présidence (notamment pour la féminiser). Il annonce que les règlements sont en train d'être vérifiés et que l'annonce formelle du changement de présidence avec vote sera faite à la prochaine AG.

6. Mise en discussion de l'identité de la LPCM

● Raphaël Baroni ouvre la discussion sur l'idée de moderniser l'identité de l'association à plusieurs niveaux :

- la LPCM se présente comme une association de « chercheurs », ce qui invisibilise les chercheuses, or il serait possible de féminiser ou de neutraliser cette appellation (ex. : association « de la recherche »)
- la notion de « populaire » a été déconstruite dans plusieurs travaux : faut-il l'abandonner ou l'assumer ?
- le sigle doit-il encore renvoyer à la « littérature », alors que l'association vise à l'interdisciplinarité ? (Notons à ce titre que les dernières Assises s'appelaient déjà « CPM »)
- faudrait-il assumer davantage notre ancrage francophone en remplaçant ou supprimant le terme « international » ?

● Un tour de table est réalisé, lors duquel chacun-e est invité-e à s'exprimer sur ces différents points. En synthèse :

- (1) La nécessité de revoir l'appellation « **chercheurs** » pour la rendre plus inclusive fait consensus, mais il reste une dissension entre deux options : soit opter pour le neutre avec « Association pour la recherche », par souci de légèreté de formulation et par volonté de ne pas exclure des chercheurs-euses plus âgé-e-s, potentiellement réfractaires à l'orthographe inclusive ; soit opter pour une écriture avec points médians, « association des chercheurs-euses », précisément car cette option est plus militante.
- (2) La notion de **populaire** sonne un peu datée d'un point de vue scientifique, car elle a été déconstruite (notamment par des membres de l'association), mais la majorité des participant-e-s à l'AG considèrent qu'elle a une utilité pragmatique en tant que vitrine de l'association, car elle permet facilement d'identifier nos objets d'étude et nos champs d'action. La discussion va donc plutôt dans le sens de la conserver.
- (3) L'idée de remplacer « **international** » par « francophone » rencontre peu d'adhésion, car elle pourrait être lue comme une limitation de nos ambitions et donner l'impression que nous sectorisons la recherche en nous limitant au domaine en langue française. Or nous avons intérêt à ce que nos recherches percolent davantage au plan international, notamment pour capter nos autres collègues européens. D'autre part, certains membres ayant beaucoup contribué à l'association ne sont pas francophones.
- (4) La suppression ou le maintien du terme « **littérature** » sont beaucoup discutés. Plusieurs jeunes chercheurs-euses soulignent que la présence du terme peut être un frein à l'adhésion, car il peut laisser penser à celles et ceux qui ne proviennent pas du domaine littéraire qu'ils-elles ne sont pas les bienvenu-e-s. Plusieurs membres ayant rejoint l'association récemment témoignent en ce sens : ils-elles n'auraient pas eu l'idée d'adhérer sans

l'intervention d'un tiers et ne se sont rendu compte de la diversité disciplinaire de l'association que dans un second temps. Le terme a donc l'effet négatif de brouiller l'identité de l'association pour un regard extérieur et ne semble plus en phase avec la variété des objets et des disciplines qu'elle veut rassembler.

Cependant, le maintien du renvoi à la littérature est préféré par d'autres, qui y voient un moyen de montrer un ancrage historique de l'association, mais aussi de refléter l'histoire des objets et de nos manières de les approcher. Le « et » qui sert de connecteur (« littératures populaires *et* culture médiatique ») suffit à faire le lien entre les différents champs couverts – et c'est à nous d'insister sur cette connexion dans notre manière de communiquer autour de l'association. Par ailleurs, changer le sigle pourrait poser des problèmes techniques d'identification sur le site (car l'URL ne peut être changée, cf. remarque ci-dessous).

Deux idées de solutions médianes sont trouvées pour conserver le sigle LPCM et le renvoi à la littérature, tout en contrebalançant ses effets négatifs :

- moderniser le **logo** pour qu'il renvoie plus explicitement à la diversité des cultures médiatiques (actuellement, il a la forme d'une plume et d'une onde radio, mais la plume est très visible, si bien qu'elle met fortement en avant l'ancrage littéraire) ;
- insister davantage sur la dimension interdisciplinaire de l'association dans nos discours et dans la **promotion** de nos événements. En particulier, il serait possible de profiter de la prochaine édition du séminaire LPCM pour nouer des collaborations avec des réseaux spécialisés dans d'autres médias (ex. : La Brèche en BD, l'OMNSH en jeu vidéo...). L'idée est lancée de ne pas proposer un appel ouvert, mais plutôt un « méta programme » avec des séances thématiques en partenariat avec une association différente à chaque fois.

(5) Une nouvelle remarque est ajoutée : le nom actuel de l'association met au **pluriel** « littératures populaires », mais pas « culture médiatique ». Toutes les personnes présentes sont en faveur de généraliser le pluriel aux deux champs pour montrer l'éclectisme et l'hétérogénéité de ces cultures.

● À ces interventions s'ajoutent deux remarques pratiques qu'il est important de garder à l'esprit :

- Il sera compliqué de changer l'**URL** du carnet hypothèses LPCM. Nous pouvons sans problème changer ce que nous affichons sur le site, mais l'URL elle-même ne peut pas changer. Par contre, il serait possible de fusionner le carnet LPCM avec celui des dernières Assises, CPM2018 (<https://cpm2018.hypotheses.org/>), afin de transposer le contenu de l'un sur l'autre, ce qui demanderait du travail, mais serait une manière de contourner le problème.
- Il faudra nous renseigner sur les **conséquences administratives** d'un changement de nom de l'association loi 1901 (déclaration en préfecture, identité bancaire, etc.).

● **En somme : il y a consensus autour de l'idée de changer le logo, de mettre « culture médiatique » au pluriel et de modifier le terme « chercheurs » ; il y a par contre dissensus entre l'option neutre (« association pour la recherche ») et l'option en orthographe inclusive.**

L'assemblée convient de proposer un **sondage** à l'ensemble des membres de l'association pour choisir entre ces deux options :



- Association internationale pour la recherche en « Littératures populaires et cultures médiatiques »
- Association internationale des chercheurs·euses en « Littératures populaires et cultures médiatiques ».

Calendrier : l'objectif serait d'avoir officiellement modifié l'identité de l'association pour l'année 2024, et de pouvoir annoncer le changement dans le cadre des Assises.